

Image not found or type unknown



## Divorce amiable et bien immobilier

Par **madingaia**, le **05/12/2008** à **15:49**

BonjourrrrrMa femme et moi allons nous separer. rnCette séparation se faisant a l'amiable, dans un bon climat, nous souhaitons savoir si il est possible de prononcer un divorce amiable tout en ne vendant pas immédiatement notre bien immobilier. rn(Avec, par exemple, la conclusion d'un pré accord financier sur la future vente de notre maison.)rnNous pourrions ainsi prendre le temps d'organiser nos vies futures en perturbant le moins possible nos enfants, mais tout en retrouvant notre indépendance le plus tôt possible.rnrnMerci pour votre aidernrncordialement